



Département Appui aux Territoires

Tél : 02 32 38 81 40

**Monsieur le Président
Communauté de communes des Collines du
Perche Normand
3 rue de la Cidrierie
Le Theil sur Huisne
61260 VAL AU PERCHE**

Evreux, le 5 mai 2021

Lettre recommandée avec accusé de réception

N/Réf. : JMC/LLE/LMN 21012

Objet : Avis Révision allégée Plan Local d'Urbanisme Mâle

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie concernant la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Mâle.

Après examen du dossier, la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie émet un **avis favorable** au projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,


Jean-Michel COSTASEQUE